



## Médiations asbl

Centre de formation agréé par la Commission Fédérale de Médiation

# Programme des formations permanentes

- Pour des médiateurs agréés ou non (agrément de la CFM)
- Pour tout public

## LA FORMATION PERMANENTE

### Pour qui ?

La formation permanente s'adresse aux **médiateur.es agréé.es ou non**, quelle que soit la formation professionnelle initiale et à **tout public** intéressé par le thème proposé.

Afin de conserver leur agrément, la Commission Fédérale de Médiation (**C F M**) exige dans le cadre des obligations professionnelles du/de la **médiateur.e agréé.e** qu'il suive une formation continue de 18 heures au moins tous les 2 ans.

MEDIATIONS asbl est **agrée par la CFM**.

### Les objectifs de la formation permanente permettent :

- L'approfondissement des acquis des formations en médiation et autres ;
- De revenir sur la pratique en y apportant des savoirs faire et savoirs être en lien direct avec le professionnalisme du médiateur.e et de la personne ;



### Validation :

- A l'issue du **suivi total** des heures prévues de la formation permanente, une attestation de participation sera délivrée.
- Un jour de formation donne **6 heures** pour obtenir l'agrément ou en formation continue.
- Pour obtenir **un agrément** de votre formation permanente, vous introduisez un dossier auprès de la **C F M** qui est **la seule instance habilitée** à le faire.
- **ATTENTION ! prenez connaissance des formations acceptées par la CFM (voir rubrique FAQ) ainsi que les deux documents ci-dessous.** <sup>1</sup>
- *Décision du 18 décembre 2008 modifiée par la décision du 11 juin 2009, 6 mai 2010 et 28 avril et 9 juin 2011 définissant les obligations des médiateurs agréés en matière de formation permanente.*
- *Directives de la décision du 1 février 2007 modifiée par la décision du 28 janvier 2009.*

- **Le chapitre III précise les conditions d'agrément pour une formation continue (art. 17). (extraits)**
- La formation permanente peut être constituée d'une formation théorique (conférence ou cycle de conférences, symposium, colloque, journée d'étude, etc.) ou d'une formation pratique (étude de cas, supervision, jeux de rôles ou Intervision).
- La formation théorique doit avoir un intérêt direct pour la pratique de la médiation.
- **Cela signifie, par exemple, qu'une formation purement juridique, n'est pas prise en compte pour des juristes si elle n'est pas axée sur la pratique de la médiation.**
- **De même une formation complémentaire en sociologie ou en psychologie, qui n'est pas axée sur la pratique de la médiation, n'est pas prise en compte pour des sociologues ou des psychologues.**

<sup>1</sup> site <http://www.fbc-cfm.be/fr-secr.commissiondemediation@just.fgov.be>



Nous fêtons nos 25 ans en 2021



**POUR LA FORMATION PERMANENTE, NOUS PRATIQUONS LES TARIFS SUIVANTS**

jour	Prix
Par personne pour deux jours	€ 200,00

**CONDITIONS GENERALES D' INSCRIPTION**

**A lire attentivement...** 😊 LA GESTION DES INSCRIPTIONS DEMANDE DU TEMPS ET DE L'ATTENTION, AIDEZ NOUS EN SUIVANT STRICTEMENT LES POINTS SUIVANTS, MERCI.

L'inscription à la formation choisie est un engagement **ferme** du participant à participer **pleinement et intégralement** le **nombre d'heures prévues** (Respect des horaires annoncés pour le bien être de chacun) pour recevoir **l'attestation de formation continue** de médiateur (**3h ou 6h par jour** pour la CFM), à défaut, les heures effectives seront comptabilisées. L'attestation est à conserver soigneusement. (les frais de duplicata sont de **15,00 €**)

1. Le paiement sera effectué par virement en faveur de MEDIATIONS asbl auprès de de la Banque BELFIUS

N° de compte	Code IBAN	Code BIC
068-2225835-03	BE 21 06.82 225 835 03	GK CCBE BB

2. Avec en communication le **nom de la personne inscrite et le code** de la formation choisie. Nos prestations étant exemptes de TVA et aucune TVA n'étant donc récupérable par les participant.es de ce fait, notre ASBL ne délivre pas de facture.
3. **Seule la réception** de **votre paiement** rendra votre **inscription définitive dans l'ordre d'arrivée.**
4. Les informations concernant les modalités pratiques (lieu, plan d'accès, horaires) vous seront confirmées et communiquées par mail **10 jours calendrier avant le démarrage de la formation.**
5. **MEDIATIONS asbl** se réserve le droit d'annuler une formation (**10 jours calendrier avant**) si le nombre minimal de participant.es est insuffisant. Le montant de l'inscription sera soit intégralement remboursé aux participants, soit reporté pour une autre formation avec l'accord des personnes.

6. Toute annulation du participant de **moins de 10 jours avant le démarrage de la formation** ne fera l'objet **d'aucun** remboursement, ni de report.
7. En dehors de cette période, toute **annulation motivée** pourra faire l'objet soit d'un remboursement, soit d'un report à une autre formation mais dans les deux cas, **15,00 € de frais administratifs** seront demandés.
8. Toutes les formations continues sont **agrées par la CFM**. Le participant.e reçoit une **attestation de participation** signée par le formateur. L'attestation de la formation est à conserver soigneusement pour votre dossier d'agrément, les frais de duplicata sont de 15,00 €.
9. Pour le **bien être** de chacun, l'usage du GSM est réservé aux temps de pause. L'usage d'enregistrements audio ou de caméra, de prise de photos sont proscrits durant la formation.
10. L'inscription à la formation choisie est un engagement **ferme** du participant à participer **pleinement et intégralement** au **nombre d'heures prévues** (Respect des horaires annoncés pour le bien être de chacun) pour recevoir l'attestation de formation continue de médiateur (**3h ou 6h par jour** pour la CFM), à défaut, les heures **effectives** seront comptabilisées et validées. En cas d'absence, sans certificat médical, la journée est dûe non validée et non reportée.
11. En cas de retard, **prévenez au 0486.26.56.42**. Prévoyez vos modalités de transport pour votre confort et votre **ponctualité** en fonction **des horaires annoncés**.

En cas de contestation, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents, après avoir proposé une médiation.



## Formulaire d'inscription à nous renvoyer **PAR MAIL**

**Informations générales :** Cette fiche est importante pour gérer les inscriptions et pour vous contacter rapidement.

- **Le lieu des formations :** Maison de l'écologie 25 Rue Basse Marcelle à 5000 Namur)  
<https://www.maisonecologie.be/>
- Les formations sont prévues pour un groupe de 8 à 10 participants au maximum car nous respectons les normes COVID-19.

**Vous avez la possibilité de vous inscrire : via le site ou**

- **Par courrier postal** à l'adresse suivante :  
**MEDIATIONS asbl**, 62/1 Drève de Rivieren à 1083 Ganshoren- 02/426.16.43
- **Par mail** à l'adresse suivante : [mediations@mediationsasbl.be](mailto:mediations@mediationsasbl.be)

### Vos coordonnées :

Nom, Prénom:

Adresse privée:

Code postal:

Mobile pour vous joindre rapidement :

Mail privé :

Mail professionnel:

Profession:

Tél professionnel:

Adresse professionnelle :

Code postal:

**Je souhaite recevoir les informations ou être contacté via mes coordonnées :**

- **Professionnelles**      **0 Privées**

**Inscription :** Je souhaite participer à la formation suivante

- 21 EN1 : L'ennéagramme** pour un suivi évolutif : (12h)

**J'ai lu les conditions générales en page (4) et je les accepte.**

**Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »**

**Signature : nom et prénom**

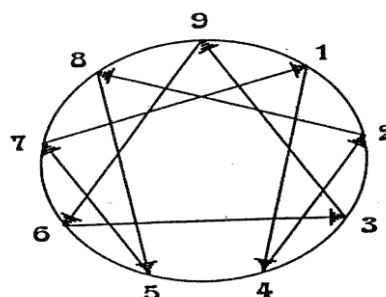


## DECOUVRIR L'ENNEAGRAMME POUR AMELIORER SA PRATIQUE DE MEDIATION CODE : 21 EN1

A toute personne motivée et intéressée par une meilleure connaissance de soi, de l'autre et de la relation, à travers le système dynamique et ouvert qu'est l'Ennéagramme. Car en effet, celui-ci présente les tenants et aboutissants de notre personnalité et la rencontre de nos deux côtés « pile et face » et « ombre et lumière », à travers neuf styles de personnalités

L'Ennéagramme est ainsi une démarche d'apprentissage qui permet d'améliorer la relation mais aussi et surtout un processus d'évolution qui invite à une meilleure connaissance de soi et des autres. L'Ennéagramme constituera toujours un instrument de travail pertinent pour toute personne engagée avec des êtres humains, et ce, quelle que soit notre profession. Nos rôles de médiateur/trice, n'y échappent pas ! Enfin, loin d'enfermer dans une boîte, l'Ennéagramme montre plutôt la boîte, dans laquelle la Vie nous a enfermés

OBJECTIFS	MÉTHODOLOGIE ET RÉFÉRENTIELS
<ul style="list-style-type: none"><li>● Découvrir ce qui est pour beaucoup la plus ancienne et pertinente méthode sur l'étude des personnalités.</li><li>● Faire connaissance avec sa base, ainsi que ses côtés merveilleux et ses zones d'ombre.</li><li>● Considérer nos mécanismes de défense.</li><li>● Evaluer qualitativement nos potentialités et vertus.</li><li>● Travailler l'auto-observation de nos mécanismes de la personnalité et ceux de notre entourage.</li><li>● Donner du sens à nos fonctionnements en « pilote automatique ».</li><li>● Exploiter et mettre en pratique l'utilisation des apprentissages.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Pédagogie interactive, inductive et explicative,</li><li>● Panels de partage,</li><li>● Exercices pratiques pour notre quotidien,</li><li>● Vidéos et films servant à l'analyse des personnalités,</li><li>● Portefeuille de lectures</li></ul>



### ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- L'ennéagramme : bref historique & présentation des neuf bases,
- Découvrir son Enneatype, en prenant conscience de la manière dont je focalise mon attention à moi-même, aux autres et au monde.
- L'interaction de ma base aux autres : un défi et une opportunité d'aller plus loin, dans l'évolution personnelle.
- En quoi l'Ennéagramme est-elle une aide précieuse pour des situations de médiation ?

### MODALITÉS PRATIQUES

- **Dates** : 2 jours indissociables
  - **Les vendredi 5 et Mardi 9 février 2021**
  - **de 09h30 à 16h30**
- **Formateur** : Juan Romero, psychopédagogue, médiateur & certifié en Ennéagramme



Lors d'une première découverte de sa propre base et de notre sous-type (même si l'on n'est pas encore tout à fait sûr), on est souvent troublés et sous l'effet d'un choc.

Comme si une double attitude nous surprenait subitement. Soit c'est l'admiration. Soit c'est une profonde réflexion pendant une période de notre vie sur ce personnage que l'on commence à découvrir autrement. Ensuite ce qui nous arrive très spontanément aussi c'est que nous nous demandons qu'elle est la base et le sous-type de ceux et celles que nous côtoyons dans notre quotidien.

Une façon pertinente de ce faire, sera de continuer à nous regarder nous-mêmes et se dire qu'est-ce que cela provoque en moi lorsque l'autre à telle ou telle attitude ? Qu'est-ce que j'ai difficile à accepter dans sa manière de faire, d'être, de vivre ou d'exprimer ?

Qu'est-ce qui m'incommode chez lui/elle finalement ? Ce module d'approfondissement aura plusieurs objectifs pendant ces deux jours

### ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Prendre en considération notre pratique de l'Ennéagramme, là où nous l'avons laissée...
- Revenir de manière concrète et pratique sur les sous-types et leur influence dans nos faits et gestes quotidiens.
- Examiner attentivement les modes communicationnels et relationnels que chaque base privilégie et les moyens qu'elle peut se donner pour évoluer.
- Entrevoir un aperçu de ce que chaque base apprécie chez les autres et ce qui lui pose problème.
- Enfin des panels d'échange et de travail -selon la participation des bases présentes- feront un écho pratique à ces considérations.

### MODALITÉS PRATIQUES

- **Dates** : 2 jours indissociables et avoir fait les premiers jours
- A définir en mars avril 2021 de 09h30 à 16h30

- **Formateur** : Juan Romero, psychopédagogue, médiateur & certifié en Ennéagramme